

Conférence de presse du 26.11.2025

Mesdames et Messieurs,

Ces derniers mois n'ont pas seulement été particulièrement intenses du point de vue politique dans notre canton : ils ont aussi été, pour moi, un moment de réflexion et de recul.

Lorsque j'ai repris mes activités après mon arrêt de travail, j'ai dû le faire en ménageant mon temps et mon énergie. Cette période m'a contrainte à me pencher, avec lucidité, sur ma santé bien sûr, mais aussi – inévitablement – sur ma situation professionnelle. Après quelques semaines de reprise, je constate que, si je suis capable d'assurer ma fonction avec sérieux et engagement, je ne suis malheureusement plus en mesure de le faire au niveau d'intensité extrême que requiert la situation et cette charge, qui excède largement un 100 %, alors même qu'en reprenant j'espérais que ce serait le cas.

Être membre du Conseil d'État, c'est un engagement total. C'est se consacrer sans relâche, journée comme soirée, semaine comme week-end, aux dossiers, à la chose publique, aux citoyennes et citoyens de ce canton.

Aujourd'hui, je dois reconnaître que les problèmes de santé évoqués m'entravent encore trop, malgré un traitement qui stabilise ma pression artérielle, et que la charge extrême inhérente à la fonction ne me permet pas d'envisager la suite avec la sérénité requise. Si je peux exercer un poste à responsabilité et assumer une semaine à 50 heures, je ne peux plus assumer l'enchaînement de semaines à plus de 60 heures.

Forte de ces constats, j'ai donc pris la décision de faire usage de la disposition prévue à l'article 14 de la loi sur l'organisation du Conseil d'État (LOCE), qui permet à un membre de remettre son mandat en tout temps.

Cette décision a été très difficile à prendre. Elle me semble toutefois être la seule responsable : pour moi personnellement, mais aussi par respect pour la fonction.

Les difficultés que traversent nos institutions politiques depuis plus d'un an exigent en effet une implication sans faille du Conseil d'État dans des dossiers délicats, qui s'ajoutent aux affaires courantes du gouvernement, à la gestion par chaque membre de son département, ainsi qu'aux représentations publiques et aux liens avec les partis politiques. Pour gérer tout cela et bien faire son travail, il faut – je le crois profondément – une énergie totale, une présence constante, un dévouement de chaque instant.

La gestion d'un département aussi important que le DSAS, qui représente 40 % du budget de l'État, en plus de tout le reste, n'est selon moi plus compatible avec ce que j'estime nécessaire pour mener correctement ma mission. Il serait incomplet aussi de ne pas mentionner que, si la direction de mon parti m'a toujours soutenue – et je veux ici l'en remercier très sincèrement –, j'ai pu constater chez certains membres une forme de réserve à mon égard.

Pour toutes ces raisons, j'ai pris la décision non seulement de ne pas me représenter aux élections cantonales de 2027, mais de présenter ma démission avant la fin de la législature. La fin de mon mandat interviendra ainsi au printemps 2026, de manière à permettre la tenue d'une élection complémentaire en même temps que les élections communales, conformément à l'article 15 de la LOCE. Le choix de cette date répond à ma volonté de ne pas provoquer une élection complémentaire particulièrement coûteuse en dehors d'une convocation du corps électoral. C'est également pour cela que je communique aujourd'hui, afin de respecter les délais légaux.

Au printemps 2026, j'aurai 44 ans, deux filles de 8 et 12 ans, et une nouvelle étape de vie devant moi, après douze années de politique active – cinq au Conseil national, puis sept au Conseil d'État. Une reconversion professionnelle s'imposera naturellement, et je souhaite pouvoir continuer à m'engager au service du bien commun, sous d'autres formes, en mettant à profit toute l'expérience et les compétences acquises au fil de ces sept années.

Il me tient particulièrement à cœur d'exprimer ma profonde gratitude aux Vaudoises et aux Vaudois qui m'ont accordé leur confiance à deux reprises. C'est grâce à eux que j'ai eu le privilège d'exercer cette fonction passionnante et exigeante.

Servir le Canton de Vaud, dans la lignée de mes convictions sociales et humanistes, a été un immense honneur. C'est aussi ce qui rend ce choix si difficile.

Je remercie les dix collègues du gouvernement avec lesquels j'ai eu le plaisir de siéger, pour les années de travail partagé, ainsi que le Grand Conseil, pour la qualité du dialogue entretenu tout au long de mon mandat et pour la richesse des débats que nous avons eus – et que nous aurons encore dans les mois à venir.

J'aimerais aussi exprimer ici mon immense reconnaissance envers mes équipes exceptionnelles, qui me manqueront beaucoup, pour leur dévouement sans faille au service de la collectivité et leur professionnalisme.

De même qu'aux nombreux partenaires institutionnels et associatifs avec qui j'ai eu la joie de collaborer.

Enfin, j'aimerais dire l'admiration et la profonde gratitude que j'ai pour toutes celles et ceux qui, chaque jour, font vivre notre système sanitaire cantonal : un système de qualité, solidaire, attentif à l'humain, sur lequel s'appuyer malgré les difficultés et la crise que le secteur de la santé traverse depuis des années, en particulier depuis la pandémie.

Je pense aussi aux femmes et aux hommes engagés dans l'action sociale, dans le public comme dans le privé, pour faire fonctionner des institutions et des services dont la mission est de garantir la dignité, l'accompagnement, et la recherche de solutions pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés de santé, financières, d'emploi, familiales ou sociales.

À toutes celles et ceux qui, par leur action, font vivre au quotidien la solidarité vaudoise, pour qui la cohésion sociale n'est pas un slogan mais un moteur : merci.

Ils incarnent jour après jour l'idée que la valeur morale d'un gouvernement se mesure à la manière dont il traite les plus vulnérables.

Quant à moi, j'ai la conviction d'avoir servi avec loyauté, détermination et humanité, dans le respect des institutions et de mes valeurs.

Je continuerai à le faire pendant encore quelques mois, avec la même exigence qui m'a habité depuis le premier jour : celle de l'intégrité et du respect du mandat confié par les Vaudoises et les Vaudois.

Merci pour votre attention.

Lausanne, le 26.11.2025

Rebecca Ruiz
Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale